Le Village
DEMAIN LE PRINTEMPS !
- Présentation 2024 -

Préambule

Festival de musiques actuelles créé en 1977, le Printemps de Bourges Crédit Mutuel s'est imposé comme l'un des évènements culturels majeurs du territoire français. Quatre décennies durant lesquelles le festival a su initier, développer et porter un projet artistique et culturel inédit, reposant ses fondamentaux sur la découverte, l'émergence et l'exposition d'artistes en devenir, la création et la diversité.

Outre la multitude de salles de spectacles et les monuments historiques occupés par le festival dans le cadre de sa programmation payante, c'est également par la richesse et la qualité de l'offre en accès libre que le projet du festival se distingue, autour du label ***Le Printemps dans la Ville***.

En effet, le Printemps résonne plus que jamais dans sa ville avec ses scènes extérieures gratuites, des dizaines de bars qui programment des concerts, des stands alimentaires et artisanaux, de nombreuses conférences, expositions et animations en accès libre pour tous. Un Printemps dans la Ville qui accueille jusqu'à 250 000 festivaliers et qui revendique une culture accessible et partagée par tous, invitant ses publics dans une folle odyssée humaine et culturelle.

Mais si le Printemps de Bourges Crédit Mutuel est bel et bien un rendez-vous d'envergure nationale, ouvrant la saison des festivals en France, il est surtout un événement vital pour son territoire. Culturellement bien sûr, mais aussi sur bien d'autres aspects, qu'ils soient économiques, sociaux, environnementaux ou qu'ils concernent les secteurs des nouvelles technologies, du tourisme, de l'enseignement et de la recherche.

Ainsi, dans le cadre du Printemps de Bourges Crédit Mutuel 2024, qui se tiendra du mardi 23 au dimanche 28 avril, et plus précisément du Printemps dans la Ville, le festival organise le Village **« Demain le Printemps ! »,** espace récent dédié au jeune public, à la transmission et aux actions de développement durable.

PRESENTATION DU VILLAGE « DEMAIN LE PRINTEMPS ! »

La transmission et la responsabilité au cœur du projet du festival

Depuis 5 ans, le Printemps de Bourges Crédit Mutuel donne un nouveau souffle à son engagement social, éducatif et écologique. Soucieux de consolider son ancrage territorial en développant des actions en direction des publics et des populations du territoire, le Printemps ancre son projet culturel en s'efforçant de proposer une offre en accès libre diversifiée et de qualité durant la semaine du festival, avec le label « Printemps dans la Ville ».

Également, depuis 2018, le festival développe un programme d'éducation artistique et culturelle, socle de la pérennisation de son ancrage territorial tout au long de l'année, en menant des projets pédagogiques à destination des jeunes publics et plus précisément des publics scolaires, permettant ainsi aux élèves de se constituer une culture personnelle, de développer et renforcer leur pratique artistique et de rencontrer des artistes et des œuvres en fréquentant des lieux et évènements culturels.

Si depuis 2008 le Printemps mène diverses actions simples en faveur du développement durable, la création du label Printemps Responsable en 2019 a signé l'ambition d'une démarche active afin de favoriser un développement du festival économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable, récompensée en juillet 2021 par la certification ISO 20121, norme soutenant l'intégration d'un système de management responsable appliqué à l'activité événementielle. Cette certification ancre le festival dans son rôle d'acteur social et sociétal en répondant aux exigences des publics, mais aussi des sponsors et des partenaires publics, et aux 4 valeurs du Printemps : responsabilité, créativité, diversité et transmission.

Et c'est notamment avec la valeur de transmission que le rôle du Printemps de Bourges Crédit Mutuel prend tout son sens : transmettre un patrimoine culturel, éduquer les plus jeunes aux musiques et aux pratiques artistiques, leur transmettre les bonnes pratiques du vivre ensemble et du « mieux » vivre, de manière durable et responsable… Et puisqu'un festival est la vitrine de son territoire, il est indispensable que la pratique des meilleurs usages soit transmise en collaboration avec les acteurs du territoire, qui sont eux-mêmes les premiers acteurs du changement.

En conclusion, aux impératifs expérientiels (confort des festivaliers, richesse de l'offre, multiplicité des contenus et des animations) qui ont guidé le développement du festival depuis quelques années, s'ajoutent désormais des impératifs d'exemplarité. Le Printemps doit se donner pour mission la promotion des nouveaux usages durables et responsables et prendre l'initiative de créer de nouvelles collaborations entre les usagers (festivaliers) et les collectivités. C'est en ce sens que le Village *Demain Le Printemps !* sera déployé lors de l'édition 2024 du festival.

DESCRIPTION DU VILLAGE

➢ Structures présentes sur le village

Le Village Demain Le Printemps ! comprendra :

- Le chapiteau « La Ruche » accueillant en journée des animations *jeune public*, en lien avec la pratique artistique et le développement durable.
- Des stands commerciaux disposant d'une offre responsable.

- Des stands de structures associatives, institutionnelles ou privées, mettant en valeur les actions portées en faveur du développement durable, que ce soit d'un point de vue environnemental, sociétal ou économique (village des initiatives),
- Une offre alimentaire ainsi qu'un bar.
- Une **nouvelle animation musicale et participative, sur toute la durée du Village !**

➢ Lieu et horaires d'ouverture

Afin de renforcer le lien existant entre le site du festival (place Séraucourt et Rives d'Auron) et le centre-ville historique de Bourges, le Village est déployé au pied de la Cathédrale de Bourges, place Etienne Dolet, **du mardi 23 au dimanche 28 avril 2024**, selon les horaires d'ouverture suivants *(sous réserve de modification)* :

- Mardi 23 avril, de 14h à 20h.
- De mercredi 24 au dimanche 28 avril, de 11h à 20h.

➢ Ils nous ont fait confiance en 2023

Emmaüs, APF France Handicap, Centraider, Unicef, Avere Centre-Val de Loire, Centraider, Le Conservatoire des espaces naturels Centre-Val de Loire, PEP18, OXFAM, UNICEF, UNIS-CITE, Le Secours Populaire, la Région Centre-Val de Loire, C du Centre, le Conseil Départemental du Cher, Bourges Plus, La Ville de Bourges, Bourges Capitale Européenne de la Culture 2028, le Crédit Mutuel du Centre, Decathlon, Berry Numérique, Engie, Interfel, Monin, GRDF, SUEZ… Ainsi que des stands commerciaux, artisanaux et alimentaires.

Contacts :
Emma Pascal--Heyer
Chargée de médiation culturelle
02 48 27 40 74 // emma.pascal-heyer@printemps-bourges.com

Pauline Curel
Directrice générale adjointe
02 48 27 40 72 // pauline.curel@printemps-bourges.com